

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Fit-up Construction - Moncton, NB	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-160250/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client R.06433.001	Date 2015-06-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-100-3633	
File No. - N° de dossier PWB-5-38015 (100)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-06-25	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacDonald, Anne (PWB) D.	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb100
Telephone No. - N° de téléphone (902) 626-4949 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Addenda # 4

18 juin 2015

EC015-160250

Le présent addenda fait partie des Documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres parties. Le coût de tous les éléments contenus dans

le présent document doit être inclus dans le montant du contrat. Les révisions suivantes remplacent l'information contenue dans les spécifications et les dessins originaux émis pour le projet susmentionné dans la mesure prévue et doivent en faire partie. Veuillez accuser réception du présent addenda en insérant son numéro et la date sur le formulaire de soumission. Le non-respect de cette exigence entraînera la disqualification du soumissionnaire.

Le présent addenda comprend 1 page.

QUESTIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS :

1. **Question :** Dessin A-2 note n° 5 – Fournir et installer un support de montage... fourni par le client.

Réponse : Ignorez la note. Le Maître de l'ouvrage fournira et installera le projecteur.

2. **Question :** Dessin A-5 indique que la majorité du mobilier est hors contrat; est-ce que le déplacement des armoires A et B est fait par l'E.G.?

Réponse : Oui, l'E.G. est responsable du déplacement des armoires A et B.

3. **Question :** Aucun détail sur les appuis de fenêtre ou les allèges; en fournir s.v.p.

Réponse : Sur le dessin A-2 la note n° 6 doit se lire comme suit : « ENLEVER LE STRATIFIÉ EXISTANT À L'EMPLACEMENT DE L'APPUI DE FENÊTRE ET DE LA RIVE FINIE. RÉPARER TOUTES LES SURFACES POUR ACCEPTER LE NOUVEAU STRATIFIÉ. FOURNIR ET INSTALLER LE NOUVEAU STRATIFIÉ DE PLASTIQUE À L'EMPLACEMENT DE L'APPUI DE FENÊTRE EXISTANT ET FINIR LA RIVE POUR QU'ELLE S'ASSORTISSE AU PROFIL EXISTANT. Il n'y a pas d'allège, uniquement une rive finie de 1,5 pouce.

4. Question : Est-ce qu'une palissade en plaques de plâtre sera requise pour séparer l'ancienne cuisine du vestibule et les nouveaux ouvrages des existants? (mur mitoyen séparant les locaux 102 et 103 des aires plus éloignées)

Réponse : Oui, une palissade en plaques de plâtre est requise pour séparer l'ancienne cuisine du vestibule et les nouveaux ouvrages des existants.